



# Projet FFR 2016

---

Olivier Allegret



# 1 - CONSTAT ET CRITIQUES

Rugbyfederal est devenu depuis 2003 une place forte pour les échanges de points de vue sur le rugby. «RF», c'est une communauté active de plus de 32 000 membres qui regroupe à la fois des joueurs, entraîneurs, dirigeants, supporters et arbitres. C'est aussi plus de 800 000 consultations par mois.

Après avoir rencontré bon nombre de passionnés partout en France, il est temps de franchir un cap et de faire entendre vos voix afin de porter un véritable projet bénéfique pour le rugby hexagonal.

Notre force est ce réseau rarement écouté par les instances qui profitent d'un fonctionnement où tout est fait pour que le silence prenne place sur les doléances et pour que les décisions soient unilatérales, rarement concertées et votées en comités restreints.

Aujourd'hui, le constat est clair. Notre rugby est malade. La vitrine que représente le Top 14 contient un petit groupe de clubs dont la forte exposition médiatique permet des rentrées d'argent importantes pour pérenniser un projet de haut niveau.

Mais derrière tout ça se cache une véritable misère qui n'a fait qu'empirer depuis 2010. Les refontes successives des championnats et la formation ont emprunté des chemins parsemés de contraintes avec des calendriers déplorable et des obligations qui n'ont rien à voir avec la liberté de pratiquer un sport.

La fédération s'est débarrassée de charges sportives en supprimant plus de 5000 matches par an. Des erreurs de gestion ont abouti à un redressement fiscal de 11 millions d'euros. L'équipe de France ne fait plus rêver, la relève ne s'affirme pas et manque cruellement de ressources à des postes clés.

Ce document en diffusion libre a été réalisé pour vous, afin de porter une nouvelle candidature à la présidence de la FFR.

Nous voulons que cette candidature soit celle des clubs, que ce projet soit celui de l'écoute et force de propositions dont les validations ne se feront pas sans une véritable approbation des principaux acteurs : vous.

Le chemin sera long et sûrement parsemé d'embûches. Nous savons que d'autres candidatures semblent déjà présentées comme des succès évidents, mais rappelons-nous que le rugby français a parfois montré que le favori n'était pas spécialement le vainqueur.

Olivier Allegret  
Fondateur de Rugbyfederal.com

## 2 - LES CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX

Comme vous le savez tous, depuis plusieurs années, des réformes ont été effectuées au niveau des championnats amateurs. En voici les principaux changements :

- Refonte des fédérales 1, 2, 3, championnats passés de 12 à 10 clubs
- Abandon de promotions directes pour les premiers de poule en fédérale 2 et 3
- Mise en place de licences blanches obligatoires sur les feuilles de matches
- Mise en place des Joueurs Issus des Filières de la Formation
- Refonte des catégories jeunes
- Fusion des divisions fédérales féminines
- Règles de mêlées différentes en fédérale 2, 3 et séries
- Contrat de joueur fédéral



Aujourd'hui, beaucoup de clubs demandent à revoir pratiquement tous les points car leur impact est à la fois financier et structurel.

L'Union des Clubs de Rugby Amateurs Français a commencé à réagir sous la houlette des présidents des clubs de Fédérale 1. Les points clés sont la restructuration pyramidale des championnats et surtout l'augmentation du nombre de matches par saison. Tous les clubs sans exception ne veulent plus de compétitions en poule de 10.

La FFR n'a jamais pris en compte les conséquences d'une réduction des poules. Sur un club moyen, on parle de 20 000 euros de manque à gagner sur une saison en fédérale 2. Si l'on extrapole ce calcul, c'est 10% du budget qui a été perdu à cause de ce changement. De surcroît, la FFR a décidé d'encadrer les charges salariales et d'imposer un contrat fédéral.

Nous avons donc pris contact avec l'UCRAF, car nos propositions se rejoignent. Dans un premier, il s'agissait pour nous de revenir aux poules de 12, avec seulement 2 rétrogradations. L'UCRAF est sur un système à 13 ou 14 clubs par poule tout en gardant 40 clubs.

## 3 - REFONTE DE LA FORMATION



Les résultats au niveau international et la structure du championnat professionnel français ont montré des lacunes qui ne se sont pas avérées temporaires.

En y regardant de plus près, l'organisation de la formation et les compétitions jeunes montrent des incohérences qui pourraient être l'une des raisons de ce manque de résultats.

La nouvelle organisation des compétitions chez les jeunes ne fait qu'accroître ce problème. Au

même titre que la pyramide des divisions n'est pas respectée et crée une trop grande différence d'adaptation, la filière jeune pose le problème de la cohérence de l'évolution du joueur.

En général, les rugby-mans amateurs jouent peu et avec des règles différentes. C'est aussi le cas chez les jeunes.

La FFR a initié le regroupement des juniors élites (Reichel) avec les espoirs, créant une catégorie de 30 clubs professionnels qui regroupe les jeunes de 19 à 23 ans. Ainsi, l'élite est resserrée par le nombre de clubs, mais crée un véritable écart pour les jeunes. A moins d'avoir un talent fou à 19 ans, la plupart des joueurs auront entre 21 et 23 ans, avec l'expérience et le physique adapté. A moyen terme, les jeunes de 19 à 21 ans risquent de ne pas avoir l'expérience nécessaire et poursuivre leur développement vers l'excellence.

Il faut donc reposer les bases de la formation, redéfinir un projet global, élargir la formation d'élite aux clubs amateurs comme c'était le cas auparavant et revoir le système de détection. Il faut mettre en place une progression logique et adaptée à partir de 6 ans et ce jusqu'à la fin de carrière, qu'elle soit professionnelle, amateur ou de loisir.

La FFR a mis en place différentes formations pour les éducateurs et les soigneurs. Ceci est une bonne chose, mais là encore, elles sont accompagnées d'amendes financières pour les clubs qui ne respectent pas ces formations. On inflige donc un coût supplémentaire aux clubs sous peine de sanction, alors que ces formations devraient être faites et coordonnées au niveau des comités régionaux ou départementaux.

Il faut aussi revenir à ce qui fait l'essence du rugby : la technique individuelle. Trop souvent délaissée pour une détection avant tout physique, elle devient un handicap au niveau international si celle-ci n'est pas au cœur de la formation.

## 4 - FIN DES PRIVILÈGES



S'il y a un point où tout le monde est d'accord, c'est l'organisation de la FFR. Au cours des discussions que nous avons eu avec vous, le terme de privilèges, la notion d'organisation féodale et le sentiment de se sentir impuissant et invisible reviennent souvent.

Il semble impossible de pouvoir changer les choses. Lors des votes, nombre d'entre vous ont la visite des comités pour récupérer les pouvoirs et voter, non pas en votre nom, mais à votre place. Etes-vous sûrs que votre voix a été utilisée en accord avec vos idées et vos principes ?

S'il y a une chose intéressante que la fédération a mise au point, c'est le système de vote électronique. Il faut donc l'utiliser et ne plus voter par procuration. La véritable démocratie passe par la confrontation d'idées et l'expression de ses convictions. C'est à ce point que notre rugby changera.

Pour élire le Président de la FFR, chaque licencié doit avoir sa voix... Arrêtons de donner un nombre de voix aux clubs qui ont le plus de licenciés, cela éviterait la chasse aux pouvoirs et ainsi de courtiser les «grands» clubs au détriment des petits.

Mais ce n'est pas tout, la progression ne passera uniquement que par le renouvellement des idées. Ce renouvellement ne fonctionnera que si l'on refuse le cumul des mandats et une limitation à la reconduction des fonctions.

D'autre part, il faut que les personnes qui soient en charge des services et des projets, le soient par leur compétences et non par leur aura sportive passée. On peut avoir été un très bon joueur, mais cela ne fait pas spécialement de nous un bon dirigeant et il faut savoir l'accepter.

Nous sommes aussi pour un non cumul des mandats et la limitation des mandats afin de régénérer les instances fédérales et ainsi éviter une organisation féodale digne d'une république bananière.

Lors des réunions avant les Assemblées Générales de la fédération, qui se tiennent généralement la veille, les dirigeants se doivent de répondre aux questions des présidents des clubs de façon argumentée, précise et préparée. Il est arrivé trop souvent que certains hauts placés traitent avec dédain les questionnements et interrogations des acteurs du rugby.

## 5 - L'ÉQUIPE DE FRANCE

L'équipe de France ne gagne plus de trophée. C'est la seule nation à avoir participé à plusieurs finales de coupes du monde sans l'avoir gagnée. Pire, son niveau semble être descendu d'un cran tant il semble impossible à cette équipe de faire la différence avec les autres grandes nations du rugby.



Nous avons vu que la formation pouvait y être pour quelque chose. Néanmoins, il faut aussi se poser le problème du rôle de cette équipe.

En effet, il semble que les périodes entre les coupes du monde ne soient là que pour préparer la prochaine. Depuis 2011, l'équipe de France a accumulée plus de défaites que de victoires, la plupart des victoires étant contre des équipes réputées moins fortes.

Or, au delà de la représentation nationale, l'équipe de France est aussi un vecteur de communication dont les résultats peuvent influencer sur la santé du rugby français. Ainsi, nous avons vu qu'en 2007, le nombre de licenciés a explosé après la coupe du monde. Les licenciés sont passés de 210 000 en 2006 à plus de 400 000 en 2014. Malgré cela, le niveau international stagne.

Il est donc important que les échéances à court terme représentent aussi des objectifs.

L'influence de ce qui se fait dans les autres sports collectifs doit aussi servir. La réussite du Handball et du Basket, l'expérience du football sont autant d'atouts et d'expériences qui peuvent servir à structurer le projet de l'équipe de France de rugby. Le sélectionneur n'est pas le garant de ce projet, mais son serviteur.



## 6 - L'ARBITRAGE

L'arbitrage est souvent remis en question, que ce soit à l'issue des matches ou bien de façon globale. Souvent une excuse lors de défaites, rarement complimenté lors de victoires, l'arbitre est de toute façon sujet à réflexions.



Plusieurs pistes de travail sont envisagées afin d'améliorer l'organisation globale de l'arbitrage. Tout d'abord au niveau national, il faudra tout mettre en œuvre afin que les relations entre les différents acteurs des matches soient améliorées.

Plus de transparences, explications dans les décisions et adaptation à l'arbitrage international.

Dans un deuxième temps, il faut pouvoir améliorer l'image de nos arbitres au niveau international. En effet la représentativité de ceux-ci lors des coupes du monde est moindre par rapport aux arbitres anglo-saxons.

Il est donc essentiel de s'interroger sur le pourquoi du comment. Pourquoi les arbitres français ont très rarement de grandes rencontres à diriger (finales, demi-finales) ? Le constat est accablant lorsque l'on regarde la coupe du monde.

En 281 rencontres de coupe du monde, voici le nombre de matches arbitrés par nations :

Nations	Matches arbitrés
Angleterre	50
Nouvelle Zélande	46
Irlande	40
Australie	32
Afrique du Sud	31
Pays de Galles	30
France	23

La France, considérée comme l'une des nations majeures est loin derrière en terme d'implication de nos arbitres en coupe du monde. Il est donc temps d'analyser cette différence et de se résoudre à réformer l'arbitrage afin d'avoir des représentants au plus niveau.

Une piste de réflexion a été observée afin que l'arbitrage se professionnalise. C'est peut être aussi créer, au delà de la vocation, une possibilité de carrière améliorée et motivante.

### **1 - Redressement fiscal - 2011**

---

Suite à la Coupe du Monde 2007, la FFR a écopé d'un redressement fiscal de 11 millions d'euros. Ce redressement fiscal était lié à des défauts d'imputation de la TVA et de la taxe professionnelle dans le cadre du Groupement d'intérêt professionnel Coupe du monde 2007, dont la FFR était liquidatrice.

L'axe de défense de la fédération était basé sur un accord verbal de la part du Ministère des finances. Au-delà de l'exemplarité que l'on attend et surtout des sanctions qui ont été demandées à l'encontre de certains clubs (rétrogradation de Lille pour 15 000 € de déficit, par exemple), il n'est pas normal que des dirigeants qui ont la responsabilité d'un tel événement avec un tel budget, puissent se contenter d'un accord verbal. Ces mêmes dirigeants qui demandent le moindre document pour justifier d'un budget auprès des clubs ont hypothéqué Marcoussis pour payer la dette.

### **2 - Affaire du trafic présumé de billets - 2013**

---

Début 2014, le Canard Enchaîné dévoile une affaire de trafic de billets pour le XV de France. Selon le journal satirique, il y aurait eu un nombre important de billets achetés à la billetterie de Marcoussis et payés en liquide avec l'aval de René Hourquet (src le Monde du 15 Janvier 2014) et ensuite revendus plus chers par la société Passion Events. 11 personnes ont été interpellés.

Par la suite, le Canard Enchaîné fait état d'un système de blanchiment d'argent éprouvé qui aurait rapporté entre 600 et 800 000 euros. Suite au report de France-Irlande, des spectateurs auraient portés plainte car sur des billets achetés 100 euros, ils étaient remboursés à hauteur de 15 euros.

Là encore, il ne s'agit pas de mettre en avant le fait qu'il y ait eu corruption ou non de membres de la FFR, seule la justice peut déterminer cela. En revanche, une nouvelle fois, on nous parle de relation de confiance entre la trésorerie de la FFR et Monsieur Ahmed Arbib.

### **3 - Souscription FFR - 2014**

---

Le projet du grand stade ayant été mis sur les rails, la FFR a lancé un emprunt obligataire de 5 millions d'euros afin de travailler sur la faisabilité du projet. Au final, seuls 350 000 euros ont été recueillis et serviront à financer des travaux au CNR. Le seul avantage était de proposer la primeur des matches du XV de France et à la finale du Top 14, pendant 15 ans. L'emprunt étant bloqué pendant 50 ans et sans intérêts.

Il convient de dire que ne rien proposer à des investisseurs potentiels ne pouvait avoir d'autre résultat qu'un désintérêt total si l'on peut faire un mauvais jeu de mots.





## 1 - Organisation de la FFR

---

- Non cumul des mandats
- Limitation des mandats
- Redonner du pouvoir aux clubs et licenciés

## 2 - Règlements

---

- Refonte des règlements pour plus de clarté
- Revoir les obligations administratives des clubs
- Audit sur les sanctions administratives

## 3 - Championnats

---

- Augmentation des équipes par poule
- Restructurer la pyramide
- Révision du système de licences «couleurs»
- Abandon des JIFF
- Refonte du calendrier

## 4 - Formation

---

- Continuité dans la formation
- Cohérence dans l'évolution individuelle
- Refonte des catégories et championnats
- Ouverture aux amateurs de la formation élite

## 5 - Equipe de France

---

- Audit sur l'organisation
- Etablissement d'un livre blanc
- Concertation clubs
- Revoir la détection et les critères

## 6 - Arbitrage

---

- Plan média
- Professionnalisation
- Adaptation à l'international
- Suppression des règles spécifiques